

# Auvergne-Rhône-Alpes

## Généralisation de la Responsabilité sociale des entreprises d'ici cinq ans

Les plus grandes entreprises de la région Rhône-Alpes vont devoir prendre des engagements de développement durable. Selon les commissaires aux comptes, la RSE va s'imposer par la loi.

Par Sébastien VOINOT - 23 sept. 2022 à 19:02 | mis à jour le 23 sept. 2022 à 19:02 - Temps de lecture : 4 min

Vu 243 fois



Lilian Rubin-Delanchy et Philippe Machon, vice-président et président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes Dauphiné-Savoie. Photo Le DL /S.V.

Dans le monde du business, le sigle RSE est le terme en vogue. Derrière ce mot devenu trivial, se cache la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Au-delà des seuls profits, les sociétés doivent s'interroger sur leur impact environnemental et leur relation à leurs propres salariés, dans une

démarche éthique et durable.

Aujourd'hui, cet engagement vertueux des dirigeants se base totalement sur le volontariat des chefs d'entreprise, sauf pour les plus grosses sociétés françaises cotées en Bourse. À l'horizon 2025-2027, la RSE va s'imposer par la loi à toutes les entreprises de plus de 250 salariés et 40 millions d'euros de chiffres d'affaires. « On est aujourd'hui à potentiellement 10 000 entreprises en France intéressées par la RSE, demain par la loi, ce seront 50 000 entreprises », indique Lilian Rubin-Delanchy, vice-président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes...

Newsletter